



*Liberté • Egalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 19 décembre 2011

## Communiqué de presse

### TABLE RONDE PREALABLE A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ANCRAGE TERRITORIAL DE TOTAL



Conformément à l'engagement commun d'organisation d'une troisième table ronde dans le prolongement de celle tenue le 10 mars et le 10 mai 2010, cette réunion s'est tenue le 19 décembre 2011 à la sous-préfecture de Dunkerque en présence de Dominique Bur, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord.

Les représentants de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral, du Conseil régional, du Grand Port Maritime, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Côte d'Opale, des organisations patronales et syndicales ont été associés à ces travaux.

L'ordre du jour de cette table ronde a été consacré à la présentation du dispositif de cette convention ainsi que du projet industriel de l'Etablissement des Flandres.

Total s'engage à un investissement propre de plus de 150 millions d'euros sur son site, représentant un apport à l'économie et à l'emploi du territoire dunkerquois, équivalent au moins à 600 emplois.

Ses projets industriels consistent en un centre d'assistance technique aux opérations de raffinage (1 million d'euros), une logistique de distribution de produits pétroliers (10 millions d'euros), le projet Bio T fuel (100 millions d'euros), un centre de formation aux métiers techniques de raffinage ainsi qu'un parc d'activités industrielles (4 millions d'euros).

Le groupe mobilisera, par ailleurs, une enveloppe globale de 3,3 millions d'euros pour des actions de soutien au développement économique du territoire.

S'agissant du volet portuaire, Total versera au GPMD une contribution de 40 millions d'euros en 5 annuités, comprenant les droits de port dus au titre de l'activité de son dépôt pétrolier et de ses activités nouvelles, jusqu'à concurrence de 30 millions d'euros.